



Élections suivi une lettre ouverte

Par Msss

Bonjour

A l'approche des élections dans l'entreprise de transports j'aimerais faire une lettre ouverte au salarié dans l'entreprise pour dénigrer ses syndicats qui ne font rien pour nous et de me présenter aux nouvelles élections

Est-ce que j'ai le droit juridiquement car nous avons beaucoup de syndicats procéduriers mais pas pour le bon fonctionnement de l'entreprise

Une année je l'ai fait mais je faisais parti d'un syndicat et là je ne fais plus parti de rien mais je vais me présenter à nouveau pouvez-vous me dire si je risque une procédure si je fais cette lettre ouverte ? Merci

Cordialement

Ce syndicat en question m'a fait parvenir une lettre de son avocat qui m'a écrit mais n'a rien pu faire merci de me répondre

Mme Msssss

Par Prana67

Bonjour,

Vous pouvez bien sûr faire des tracts qui expliquent pourquoi les salariés devraient voter pour vous et pas pour les autres, mais restez le plus factuel possible.

Vous savez sans doute que si vous ne vous présentez pas sur une liste syndicale il faut attendre le second tour pour vous présenter s'il reste des places.

Par AGeorges

Bonsoir Msss,

L'engagement syndical est à respecter. La première démarche est d'avoir une action positive. Par exemple en expliquant, selon vous, ce qu'il faudrait faire. Commencer par dénigrer les autres n'est certes pas la bonne méthode.

Et bien sûr, il faut savoir jusqu'où ne pas aller. Un accord d'entreprise est toujours entre différents syndicats et le patronat. Demander des avantages irréalistes ne mènera à rien. Surtout si vous êtes toute seule.